

**VILLE DE PARMAIN**

---

**Plan local d'urbanisme**

**Orientations d'aménagement  
et de programmation**  
OAP THEMATIQUES

**Document de travail**  
**CPLU du 13 05 2022**

**HORTESIE URBANISME & PAYSAGE**

/ v1. 13 mai 2022

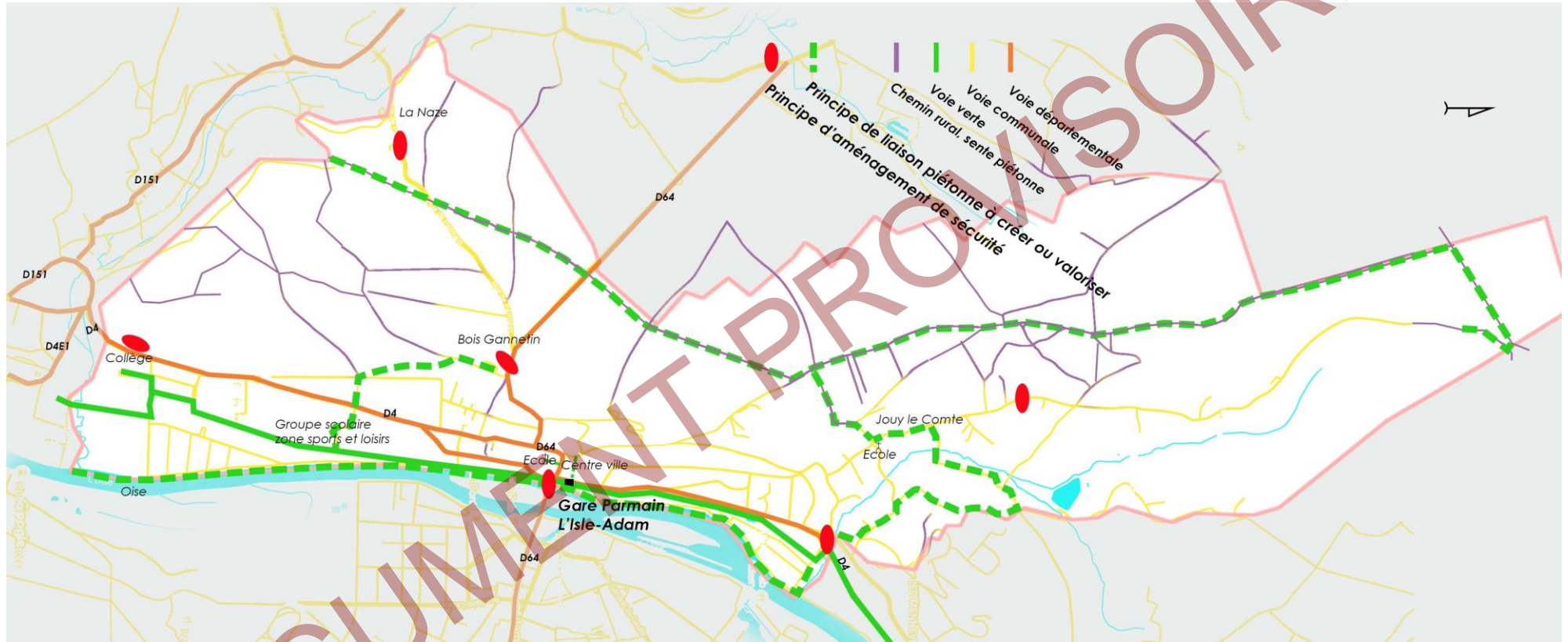
## **2ème PARTIE LES OAP THEMATIQUES**

Orientations graphiques

DOCUMENT PROVISOIRE

## OAP MOBILITES DOUCES ET SECURITE

Orientations graphiques



## OAP MOBILITES DOUCES ET SECURITE

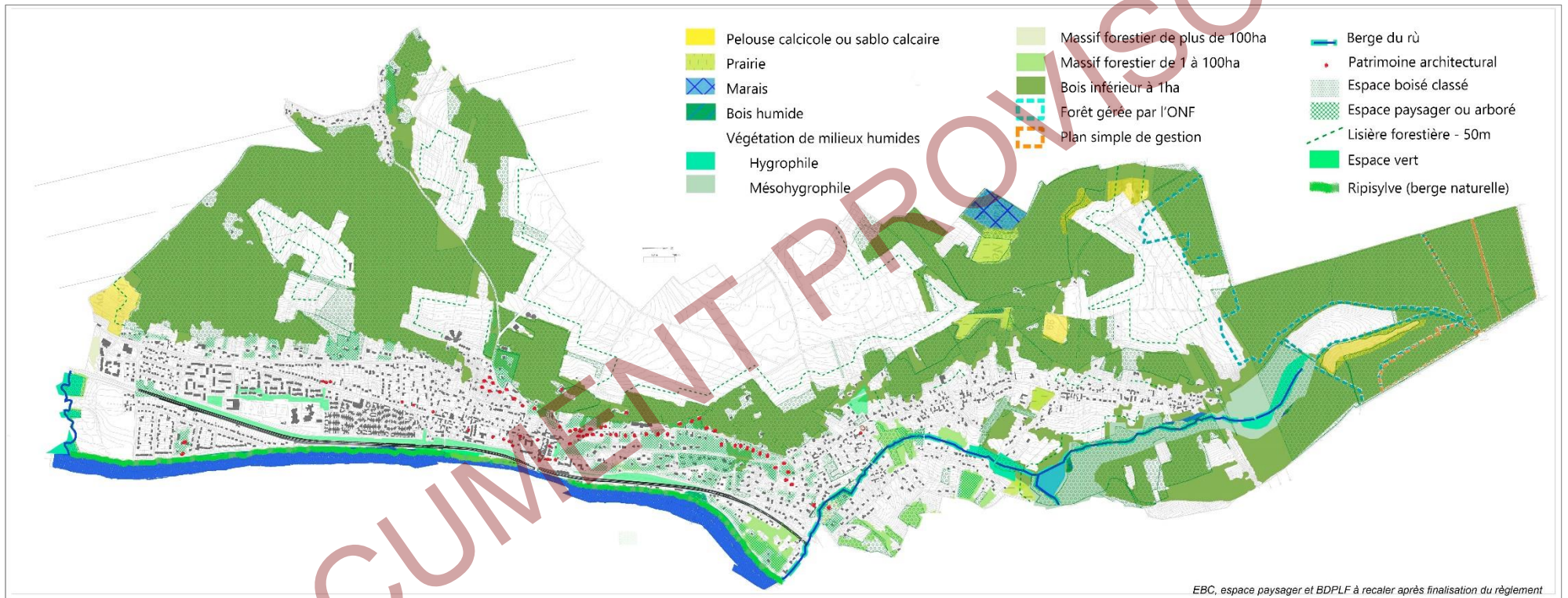
Orientations graphiques

- Lancer l'étude pour un plan de circulation et de sécurisation de l'espace public

- Favoriser les modes doux (cyclables)
  - Axe prioritaire 1 de l'étude de circulation en cours
- Relier Parmain et L'Isle Adam
  - Par une passerelle dédiée au piétons et cycles
- Favoriser les déplacements piétons
  - Relier les quartiers
    - Le nouveau quartier du Bois Gannetin
    - Relier Jouy-le-Comte à La Naze
    - Relier Jouy-le-Comte à la voie verte et à la D4, axe de desserte principal de la ville
  - Protéger les chemins et sentes
  - Mettre en valeur les circuits de liaison de promenade et de découverte :
    - Panorama sur le plateau du Vexin
    - Panorama sur la pelouse calcaire
    - Sentes de Jouy-le-Comte
    - Accès aux berges de l'Oise
  - Piétonniser les berges de l'Oise
- Sécuriser les points durs de circulation identifiés
  - Axe prioritaire 2 de l'étude de circulation
- Engager une réflexion sur la création d'une navette fluviale

# OAP TRAME VERTE – PATRIMOINE NATUREL URBAIN ET PAYSAGE

Orientations graphiques



## OAP P TRAME VERTE – PATRIMOINE NATUREL URBAIN ET PAYSAGE

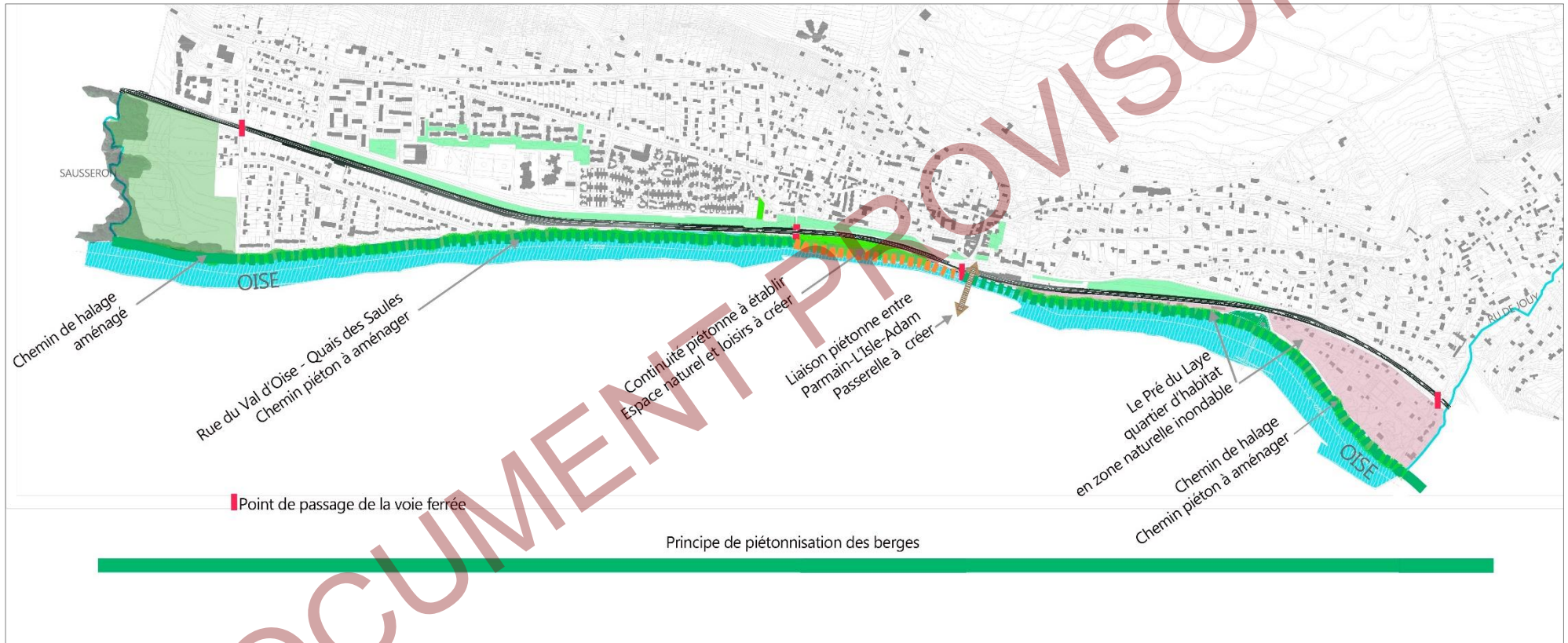
### Orientations graphiques

- Préserver le liant paysager faisant lien entre coteaux et rivières
  - Massifs forestiers, publics et privés, lisières forestières, boisements et espaces paysager ou arborés des coteaux urbanisés, arbres des parcelles, ripisylves
  - Propriétés et architectures emblématiques du 19 et début 20<sup>ème</sup> siècle
- Protéger les milieux naturels
  - Pelouses calcicoles, au sud de Parmain, sur le Plateau et à la Tour du Lay ;
  - Marais
  - Bois et végétations de milieux humides, dans le Fond de Jouy et le Fond de vaux, Boulonville
  - Berges du rû de Jouy, une bande de 5m de large d'espace naturel non constructible ou aménageable de part et d'autre du rû de Jouy
- Renforcer la trame des espaces verts en ville
  - Préserver les espaces verts publics
  - Relier la voie verte à la rue Pt Wilson
  - Rendre les berges accessibles entre le Quais des Saules et la Place Clémenceau et aménager un espace naturel et loisirs

Gestion écologique des Berges des milieux naturels et des espaces paysagers

# OAP REAPPROPRIER LA RIVIERE A LA VILLE

## Orientations graphiques



## OAP REAPPROPRIER LA RIVIERE A LA VILLE

### Orientations graphiques

- Aménager la continuité piétonne du sud au nord
  - Rendre les berges accessibles entre le Quais des Saules et la Place Clémenceau
  - Aménager un chemin piéton le long des berges, rue du Val d'Oise, Quais des Saules, Chemin de Halage
- Aménagement et gestion écologique des berges
- Passerelles piétonne et cyclable Parmain – L'Isle Adam
- Aménager un espace naturel et loisirs en bord de l'Oise
- Préserver le quartier du Lay en zone naturelle

DOCUMENT PROVISoire